

« *Dès l'origine de la création Il les fit homme et femme* » : qui nous aurait dit il y a quelques années que cette phrase ferait polémique aurait bien surpris son monde... Si je vous parle du mariage aujourd'hui, c'est que l'Évangile m'y pousse ! Évangile comme texte de ce 27<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire, Évangile comme Bonne Nouvelle hélas remise en cause par des projets politiques suscités par des lobbies. Au-delà de l'enseignement très net de Jésus sur le mariage comme union définitive entre un homme et une femme, enseignement sur lequel il est bien clair que l'Église catholique n'a pas et n'aura jamais pouvoir de revenir, je vous propose de suivre le texte que nos évêques ont récemment écrit sur la question afin de revenir aux enjeux fondamentaux de la question.

« *Les chrétiens croient en un Dieu qui est Amour et qui donne la vie. Cette vie est marquée par l'altérité sexuelle : "Homme et femme, Il les créa", qui est un des bienfaits de la Création et qui préside à la **transmission de la vie**. Dans l'**expérience humaine**, seule la relation d'amour entre un homme et une femme peut donner naissance à une nouvelle vie. Cette relation d'amour participe ainsi à la Création de Dieu. [...] Pour cette raison, cette relation garde un caractère unique et l'Église catholique lui reconnaît un statut particulier.* » Le projet de Dieu est un projet de vie, nous l'oublions trop souvent dans le feu des polémiques ou le terrorisme des évidences médiatiques. Vie donnée par Lui, vie transmise chaque fois qu'un homme et une femme s'unissent et ouvrent leur couple à la possibilité d'une naissance. Cette transmission de la vie n'est pas un fait arbitraire, purement culturel, que l'évolution des mentalités pourrait ou devrait faire bouger : c'est un fait d'expérience, une donnée naturelle qui dit qui nous sommes.

« *Le fait d'être né d'un homme et d'une femme signe notre **origine commune**, notre appartenance à l'espèce humaine. La dualité sexuelle homme/femme est en effet une "propriété des vivants" » : si des êtres humains doivent être privés a priori de la présence et même de la référence théorique d'un père et d'une mère comme source de leur existence sur terre, nous les priverions du droit de s'inscrire dans une humanité normale, nous les déracinerions d'un enracinement naturel dont tous les autres bénéficieraient. L'unité du genre humain est en cause quand des apprentis sorciers imaginent un être nouveau qui surgirait de nulle part, sans père ni mère, fruit d'un pur processus médical voire d'un trafic dont le nom même — « mères porteuses » — est odieux à tous.*

« *Faut-il **faire croire** à un enfant qu'il est né de deux hommes ou de deux femmes ? [...] Tout notre système juridique est basé sur la distinction des sexes, puisque la transmission de la vie passe par la rencontre d'un homme et d'une femme.* » Nous savons combien la vérité est importante dans une vie, dans une famille, et combien nous en souffrons chaque fois qu'elle est blessée ou refusée. Faut-il construire un modèle familial et social qui repose sur un mensonge (« tu as deux parents non déterminés par leur sexe ; la vie ne provient pas de l'union entre un homme et une femme ; un enfant n'a pas besoin de provenir d'un projet parental basé sur la différence et impliquant la communion du corps et de l'esprit pour avoir toutes les chances de bonheur ») ?

Oui, mais, nous dira-t-on, il y a beaucoup de familles monoparentales, recomposées, malheureuses, et la présence d'un père et d'une mère n'est pas pour l'enfant la garantie d'une croissance harmonieuse... Comme si l'Église ne le avait pas ! Pour autant, « *il ne faudra pas que le législateur prenne l'initiative d'**organiser l'impossibilité** pour les enfants de connaître leurs parents ou d'être élevés par eux. Ce qui sera le cas [...] que ce soit par le biais de l'adoption ou de la procréation médicalement assistée.* » Le législateur a-t-il le droit de priver a priori un enfant du droit de connaître ses parents, et du droit de se structurer humainement et psychologiquement avec la présence d'un père et d'une mère, de se situer, comme fils ou filles par rapport à chacun d'eux, de se construire en opposition ou en imitation de son père ou de sa mère ?

Le mariage, dans le cœur de Dieu, est l'une des directions possibles pour l'être humain : celui ou celle qui se sent appelé(e) dans cette voie prend conscience, s'il est croyant, qu'il ne fait que répondre à un amour encore plus fort qui vient de Dieu et qui conduit à Dieu. Tous n'y sont pas appelés : ceux qui s'y engagent ne peuvent construire durablement sur une négation des lois de la nature, des bienfaits d'une filiation claire, des besoins psychologiques et spirituels de l'enfant : « *l'ignorance des différences entre les personnes semble une option idéologique dangereuse. Les différences existent et c'est une bonne chose. La **différence des sexes** est une heureuse nouvelle.* »